

CHARTE DE LA SÉLECTION DÉPARTEMENTALE FÉMININE

COMITÉ LOIRE-ATLANTIQUE DE HANDBALL GÉNÉRATION 2006

Le processus de sélection, et en particulier l'année de compétition, a pour principal objectif la détection des joueuses dans le but d'accéder à la filière de renouvellement des élites. La compétition n'est pas une finalité mais un moyen de mettre en valeur les qualités des joueuses sélectionnées. D'autre part, la sélection départementale n'étant pas une équipe de club, à tout moment, des joueuses peuvent y rentrer ou en sortir.

Afin que cette expérience se passe agréablement pour les joueuses, les parents et les cadres, des règles de vie s'imposent.

LES FAMILLES S'ENGAGENT A :

- Accompagner leur enfant dans le processus de sélection en leur permettant de participer aux regroupements prévus par l'équipe technique.
- Faciliter le travail de l'équipe technique en proposant autant que possible des solutions de covoiturage, voire d'hébergement lors des stages week-end.
- Encourager l'équipe durant les compétitions dans un esprit de Fair-Play envers les adversaires, de respect des arbitres et des bénévoles et faire preuve d'un comportement exemplaire.
- Respecter les choix opérés par l'équipe technique départementale, que ce soit sur les joueuses retenues ou les options tactiques. En conséquence, s'interdire de manifester, y compris sur les réseaux sociaux, de ressentiment vis-à-vis de ceux-ci.
- Accepter de n'être que parent et supporter ce qui, en soit, est le rôle le plus important pour leur enfant.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE S'ENGAGE A :

- Mener le processus de sélection en toute intégrité, et sur un choix de joueuses le plus élargi possible.
- Fournir dès le début de la saison un calendrier prévisionnel de l'ensemble des regroupements prévus sur l'année.
- Proposer des séances de travail cohérentes en vue de la mise en place d'un projet de jeu permettant à chacun de s'exprimer.
- Donner à chaque joueuse l'opportunité de s'exprimer en compétition, afin qu'elle puisse être observée par les instances fédérales.
- Respecter les adversaires, les arbitres et les bénévoles.
- Communiquer avec les entraîneurs de club sur l'évolution des joueuses et sur les pistes de progrès envisagées.
- Guider, par l'intermédiaire de la référente technique du comité, la joueuse et ses parents, au sein du Parcours de Performance Fédéral.

J'adhère à ces règles et je m'engage.

Le Père (Nom-Prénom)

Le Président de la Commission Technique,

La Mère (Nom-Prénom)

Le Référent technique du comité,

Les cadres techniques